

ORGE FOURRAGÈRE
COÛT DE PRODUCTION INDEXÉ
JANVIER 1999 À DÉCEMBRE 1999

ÉLÉMENTS DE COÛT	TOTAL \$	\$/HECTARE RÉCOLTE 27,8	\$/TONNE VENDUE 94,52
FRAIS VARIABLES			
Semence d'orge fourragère	1 606,49	57,79	17,00
Fertilisants	2 393,02	86,08	25,32
Chaulage	369,46	13,29	3,91
Pesticides	413,94	14,89	4,38
Location de terrain	2 599,40	93,50	27,50
Main-d'oeuvre additionnelle	1 057,30	38,03	11,19
Entretien et réparation machineries	1 434,32	51,59	15,17
Carburants et lubrifiants	740,49	26,64	7,83
Gaz propane	76,69	2,76	0,81
Electricité	149,19	5,37	1,58
Cotisation à l'assurance récolte	491,23	17,67	5,20
Transport hors ferme	368,13	13,24	3,89
Intérêts sur emprunt à court terme	377,65	13,58	4,00
Sous-total	12 077,31	434,44	127,78
Cotisation d'assurance stabilisation	2 508,95	90,25	26,54
FRAIS FIXES			
Entretien des bâtiments et du fonds de terre	325,79	11,72	3,45
Assurances diverses	278,28	10,01	2,94
Taxes foncières	68,82	2,48	0,73
Intérêts sur emprunts à moyen et long termes	2 002,98	72,05	21,19
Autres frais	426,17	15,33	4,51
Sous-total	3 102,04	111,58	32,82
TOTAL DES FRAIS MONÉTAIRES	17 688,30	636,27	187,14
Amortissements	2 752,00	98,99	29,12
Rémunération du travail de l'exploitant	3 682,12	132,45	38,96
Rémunération de l'avoir du propriétaire	2 384,26	85,76	25,22
TOTAL DES FRAIS NON MONÉTAIRES	8 818,38	317,21	93,30
COÛT DE PRODUCTION	26 506,68	953,48	280,43

Le rendement retenu est de 3,4 tonnes par hectare.

ORGE FOURRAGÈRE
 PRODUITS, REVENU STABILISÉ ET COMPENSATION
 D'ASSURANCE STABILISATION
 JANVIER 1999 À DÉCEMBRE 1999

	TOTAL \$	\$/HECTARE RÉCOLTE 27,8	\$/TONNE VENDUE 94,52
PRODUITS			
Vente d'orge fourragère	10 300,79	370,53	108,98
Compensation assurance stabilisation	10 453,24	376,02	110,59
TOTAL	20 754,03	746,55	219,57
REVENU STABILISÉ			
Frais variables	12 077,31	434,44	127,78
Frais fixes	3 102,04	111,58	32,82
Amortissements	2 752,00	98,99	29,12
Revenu annuel net stabilisé (90 %)	3 313,91	119,21	35,06
MOINS			
Cotisation d'assurance récolte	491,23	17,67	5,20
TOTAL	20 754,03	746,55	219,57
COMPENSATION D'ASSURANCE STABILISATION			
Revenu stabilisé	20 754,03	746,55	219,57
MOINS			
Vente d'orge fourragère	10 300,79	370,53	108,98
COMPENSATION TOTALE	10 453,24	376,02	110,59

Le rendement retenu est de 3,4 tonnes par hectare.

ORGE FOURRAGÈRE
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
JANVIER 1999 À DÉCEMBRE 1999

Année du modèle	1991
Type de production	Production de céréales, de maïs-grain et de soya dans la zone de plus de 2500 unités thermiques
Taille de l'entreprise	250 hectares en culture dont 166.6 ha de maïs-grain et 83,4 ha de céréales ou de soya
Fonds de terre	159,9 ha possédés 90,1 ha en location Drainé à 94,4 % pour la partie possédée et à 46,4 % pour la partie louée
Temps de travail	
Avoine	153,5 heures par l'exploitant 89,5 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Blé fourrager	154,6 heures par l'exploitant 90,9 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Blé panifiable	158,4 heures par l'exploitant 93,8 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Maïs-grain	1036,4 heures par l'exploitant 855,2 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Orge	154,6 heures par l'exploitant 90,9 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Soya	152,6 heures par l'exploitant 125,1 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Type de bâtiments	Plan de séchage avec séchoir continu et capacité d'entreposage totale de 1146,6 tonnes
Rendement des cultures	
Avoine	3130 kg par ha
Blé fourrager	3400 kg par ha
Blé panifiable	3400 kg par ha
Maïs-grain	6600 kg par ha
Orge	3400 kg par ha
Soya	2700 kg par ha
Prix de vente	Prix moyen selon la cédule d'écoulement